



## Une force collective d'animation territoriale

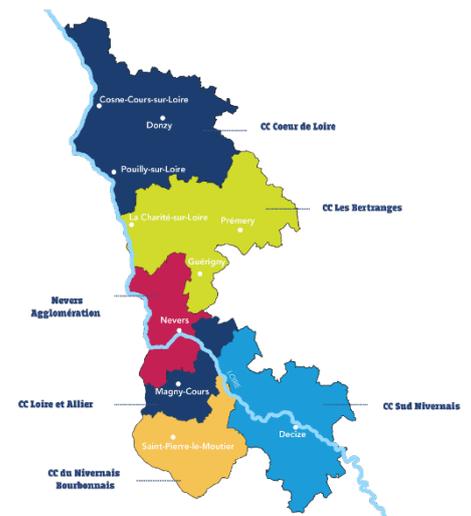
**Le Pays Val de Loire Nivernais** est un Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR). Il est composé de 6 intercommunalités, dont Nevers Agglomération. Ce territoire compte 145 000 habitants, ce qui représente 70% de la population de la Nièvre.

Le Pays met en œuvre les objectifs de développement, d'accompagnement, de conseil et de financement des projets définis par les élus du Comité de Pays, afin de renforcer l'attractivité du territoire tout en l'engageant sur le chemin de la transition écologique. Le Pays a donc un rôle d'initiateur de projets, d'assistant, d'accompagnateur et de coordonnateur sur des thématiques différentes : aménagement, filières locales, économie, service à la personne, mobilité...

Il s'appuie notamment sur son Conseil de Développement, instance de la société civile à la fois lieu de réflexion prospective, instance participative et force de proposition auprès des élus.

Le Pays présente l'originalité de conjuguer ruralité et zone urbaine avec l'agglomération de Nevers, qui concentre à elle seule un tiers de la population nivernaise et l'essentiel des activités de services particulièrement basés sur la sphère administrative ainsi que sur le tissu commercial, complétées par une économie productive industrielle en constante mutation héritée du passé industriel de ce territoire. Mais, à l'échelle du Pays, les paysages agricoles et forestiers occupent l'essentiel du territoire (plus de 95%). Ils sont multiples, signe d'une grande diversité agricole : grandes cultures, polyélevage, bovins viande, céréales et oléoprotéagineux, polyculture, vignes, paysage bocager.

Pour continuer la mise en œuvre de sa stratégie en matière d'alimentation, le Pays souhaite recruter un ou une chef-fe de projet alimentation et Projet Alimentaire Territorial.



## **ENJEUX ET CONTEXTE**

La question de l'alimentation se pose depuis plusieurs années sur le territoire. Différentes actions ont été menées, à différentes échelles : élaboration d'un guide de producteurs locaux et de recettes sur le bassin de Cosne en 2017, guide de producteurs en 2020-2021, aide à l'émergence d'épiceries de producteurs, le Petit Léo, les bars associatifs...

Depuis 2022, le Pays Val de Loire Nivernais conduit un Projet Alimentaire Territorial avec 4 grands axes thématiques :

- Axe 1 : Améliorer l'accès à une alimentation locale, durable et de qualité dans les restaurations collectives du territoire
- Axe 2 : Améliorer l'accès à une alimentation locale, durable et de qualité pour tous
- Axe 3 : Sensibiliser à l'agriculture et à l'alimentation comme facteur de protection de la santé
- Axe 4 : Accompagner le monde agricole dans son évolution (actions InterPAT)

Le PAT s'inscrit en cohérence avec le Contrat Local de Santé porté par le Pays ainsi qu'avec les 3 autres PAT de la Nièvre (Département de la Nièvre, Nevers Agglomération, Pays Nivernais Morvan) dont deux chevauchent celui du Pays.

La fiche de présentation du PAT est consultable sur le site France PAT : <https://france-pat.fr/pat/pat-du-val-de-loire-nivernais/>

## **MISSIONS**

Sous la responsabilité du directeur et du Président du Pays, les missions consisteront à :

- ✓ Affirmer et animer un réseau de partenaires autour de la thématique de l'alimentation sur le territoire du Pays Val de Loire Nivernais, notamment lors de commissions agriculture-alimentation ;
- ✓ Piloter/animer/suivre la mise en œuvre de l'ensemble des actions ;
  - Guide des producteurs
  - Accompagnement de deux cuisines collectives vers les objectifs EGALIM d'approvisionnement en produits de qualité
  - Mobilisation des restaurants collectifs au remplissage de Ma Cantine
  - Suivi du programme Territoire Agricole Engagé en Pays Val de Loire Nivernais
  - Favoriser la présence de produits locaux sur les marchés de plein vent, les épiceries et coordonner les projets de casiers automatiques
  - Suivi des actions en alimentation santé notamment avec Ondine, cuisine mobile du Pays
- ✓ En lien avec les chef-fes de projet Santé, coordonner les actions qui entrent dans le cadre de la charte Collectivité Active PNNS signée par le Pays ;
- ✓ Mettre en œuvre des actions de sensibilisation et de communication liées à la politique alimentaire du territoire vers différents publics : étudiants, élus, agents ;
- ✓ Assurer la coordination de la démarche avec les autres démarches du territoire Nivernais (Agglomération de Nevers, Conseil départemental de la Nièvre, Pays Nivernais Morvan) ;
- ✓ Recherche de financements pour la mise en place du plan d'action du PAT ;
- ✓ Assurer une veille sur la thématique alimentation, agriculture et économie.

Le ou la chef-fe de projet alimentation et PAT sera amené-e à travailler étroitement avec les autres membres de l'équipe du Pays, en charge de l'animation des différentes contractualisations (Etat, Région, Département, Fonds européens LEADER), de la revitalisation centre-bourg et de la promotion territoriale.

### **PROFIL RECHERCHE :**

- En formation Bac+4 ou 5 avec une spécialisation dans le domaine de l'agronomie/développement territorial.
- Savoir-Faire :
  - ✓ Eco système des politiques territoriales
  - ✓ Intérêt et/ou connaissance des secteurs de l'alimentation, de l'agriculture, de la restauration collective, de l'économie circulaire
  - ✓ Maîtrise de l'outil informatique, des logiciels bureautiques
  - ✓ Présenter des capacités rédactionnelles et d'animations
- Savoir-Être :
  - ✓ Avoir un esprit d'analyse, de synthèse
  - ✓ Rigueur méthodologique et innovation
  - ✓ Qualité relationnelle indispensable, autonome et dynamique
  - ✓ Une expérience en animation de territoire serait un plus

### **CONDITIONS D'EMPLOI :**

CDD de 3 ans, renouvelable

Lieu de Travail : Varennes-Vauzelles + déplacement sur le Val de Loire Nivernais.

Rémunération basée sur la grille indiciaire des attachés territoriaux (catégorie A)

Permis B

Réunions en soirée

Prise de poste en janvier 2025

Avantage : CNAS, mutuelle et prévoyance prises en charge à 100% par l'employeur

### **CANDIDATURE**

Le candidat devra adresser :

- une lettre de motivation traduisant l'intérêt et la vision du candidat sur ses missions. Elle exposera également les compétences qu'il pourra mettre au service de la mission et de la structure,
- un CV.

Documents à adresser à M. le Président du Pays Val de Loire Nivernais **avant le 8 décembre 2024** :

- de préférence par mail à [mani.cambefort@valdeloirenivernais.fr](mailto:mani.cambefort@valdeloirenivernais.fr)
- ou par voie postale à :

**Pays Val de Loire Nivernais**  
**25, rue Benoit Frachon**  
**58 640 VARENNES VAUZELLES**  
Contact téléphonique : 03 86 21 20 69